

Office Public de la Langue Catalane / Oficina Publica de la Llengua Catalana

**« Grâce à l'engagement de tous,
l'OPLC peut débiter son activité »**

Réunis ce mercredi 4 septembre 2019 en assemblée générale puis en conseil d'administration, les membres de l'Office Public de la Langue Catalane, à savoir les représentants de l'État, de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, de l'académie de Montpellier, du Département des Pyrénées-Orientales, de la Ville de Perpignan, du Syndicat Intercommunal pour la Promotion des Langues Catalane et Occitane (SIOCCAT) et de l'Université Perpignan Via Domitia, ont adopté les principes fondamentaux du Groupement d'intérêt public, nommé les membres de ses instances et voté son budget.

« Nous venons de franchir l'étape décisive de l'installation qui va permettre à l'Office public de la Langue Catalane de démarrer ses missions. Nous sommes fiers de cette avancée qui est le reflet de l'engagement de chacun des partenaires pour garantir la structuration et le fonctionnement de l'OPLC. Les langues régionales font partie de nos racines, de notre patrimoine, de notre culture. Diffuser la langue et la culture catalanes à un large public, c'est permettre à chacun de comprendre la société dans laquelle il vit. C'est essentiel, il y aura un avant et un après installation de l'OPLC », ont affirmé les membres fondateurs de l'OPLC auprès des membres du conseil scientifique et du collège associatif de l'OPLC réunis hier après-midi.

L'OPLC a pour principales missions la conception et la mise en œuvre d'une politique linguistique publique et concertée, le développement d'actions de diffusion de la langue et de la culture catalanes ainsi que la mobilisation de moyens financiers pour développer la structure et son activité. Le plan d'actions 2019 a également été validé aujourd'hui, comprenant notamment la structuration de l'OPLC (recrutements, aménagement des locaux, structuration administrative...) et la conception du programme d'animations, de rencontres et d'activités pour l'année à venir.

Pour mener à bien ses missions, le groupement disposera d'un budget, à son démarrage et sur douze mois d'activité, de 367 000 €, financés à parité par l'Etat, la Région et le Département à hauteur de 100 000 €, ainsi que 37 000 € de l'Université de Perpignan, 25 000 € de la Ville de Perpignan, et 5 000 € du SIOCCAT.

« Aujourd'hui, nous avons ouvert un nouveau chapitre, nous pouvons désormais œuvrer collectivement à la réussite de l'OPLC. C'est à nous de le construire, au Conseil scientifique et au collège associatif de le nourrir, et donner ainsi de l'ambition à notre projet pour la diffusion de la langue, mais également pour soutenir les valeurs que porte la catalanité. Celles de l'accueil et de la main tendue, les valeurs d'union, de partage et de fraternité. Les Régions ont aujourd'hui la maturité pour porter de telles politiques publiques, s'appuyant sur une plus grande décentralisation. Elles sont le symbole de la République des territoires que je défends. Un Etat fort et unitaire se grandit lorsqu'il sait reconnaître ses particularités régionales, et donc la diversité de ses langues. », a déclaré la Présidente de Région Carole Delga, à l'occasion du Conseil d'administration.

Des équipes pour porter les projets de l'Office Public de la Langue Catalane :

Il a été acté que le groupement de l'OPLC serait présidé par Carole Delga, présidente de la Région, associée à Hermeline Malherbe, présidente déléguée, présidente du Département. Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales en sera le 1^{er} vice-président et Annabelle BRUNET, représentante de la Ville de Perpignan, sa 2^e vice-présidente.

La structuration de l'équipe de l'OPLC :

L'OPLC comptera 3 salariés à plein temps, un.e directeur.rice, un.e chargé.e de mission et un.e assistant.e dont les recrutements seront effectifs dans quelques semaines.

L'académie de Montpellier mettra également plusieurs ressources à sa disposition : deux conseillers pédagogiques (30% de temps de travail), un inspecteur pédagogique régional (17,5 % de temps de travail) et un inspecteur de l'éducation nationale (17,5 % de temps de travail).

Un Conseil scientifique composé de 8 membres :

Le Conseil scientifique aura pour missions d'accompagner l'OPLC, de proposer des axes de programme d'intervention en matière de politique linguistique, de répondre aux besoins d'expertises et d'évaluer les actions de l'OPLC.

Il est composé d'acteurs catalans du territoire et au-delà :

- Alà BAYLAC FERRER, représentant du président de l'Université de Perpignan, président du Conseil scientifique
- Martine BERTHELOT, représentante du Centre de Recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée (CRESEM) de l'UPVD
- Joan PEYTAVÍ DEIXONA, membre nord-catalan de l'Institut d'Estudis Catalans (IEC) et membre de la Secció Filològica (académie de la langue catalane)
- Miquela VALLS, président de l'APLEC (Associació per a l'ensenyament del català)
- Ester FRANQUESA, responsable de la Direction générale de Política lingüística de la Generalitat de Catalunya
- Luc BONET, représentant la rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Montpellier, Chancelière des universités
- Míriam ALMARCHA PARÍS, représentante de l'Institut Franco-Catalan Transfrontalier (IFCT) de l'UPVD
- Ignasi Casadesús i Olucha, représentant de la Xarxa Vives (consortium d'universités catalanes).

Un collège associatif amené à évoluer :

Le collège associatif, composé pour l'heure de 34 membres, sera amené à évoluer par un appel à candidatures et conformément aux dispositions des statuts ainsi que de la convention constitutive. Guillem Dalmau en est le représentant.

Vous trouverez en pièce jointe la traduction catalane du communiqué de presse.

■ **Contacts presse :**

Région Occitanie

Audrey Porteron : audrey.porteron@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 63 62- 06 40 37 58 22

Préfecture de Région :

Delphine Amilhau : communication@occitanie.gouv.fr

Département des Pyrénées-Orientales :

Alexandra Girard : alexandra.girard@cd66.fr -Tél. : 04 68 85 80 23 -Port. : 07 86 48 14 90

Université de Perpignan Via Domitia :

Fanny Guyonnet : fanny.guyonnet@univ-perp.fr - Tél. : 04 68 66 21 23 - 06 27 55 18 44

Ville de Perpignan :

Sandra Cognet : scognet@mairie-perpignan.com -Tél. : 06 26 75 28 56

